



# Intégrer une application robotisée collaborative, mobile, performante et sécurisée

Piloter en toute autonomie l'intégration de solutions cobots dans votre environnement électronique.

## Les objectifs de la formation

- Réussir l'intégration et l'utilisation d'applications robotisées, collaboratives ou mobiles, performantes.
- Maîtriser les risques liés à la mise en œuvre d'une application robotisée quelle qu'elle soit.

## Informations pratiques

- 📍 La Roche sur Yon
- 📅 4 jours (28 heures)
- 💶 1800€ HT (tarif adhérent)
- 👥 Chargés de projets industriels et/ou de sécurité
- ★ Intermédiaire

## Présentation de la formation

Vous souhaitez découvrir ou mettre en place de nouvelles solutions robotisées permettant la collaboration humain-robot. Ces applications offrent de nombreuses opportunités, mais nécessitent toutefois de connaître certaines règles incontournables. Cette formation vous permettra d'avoir toutes les cartes en main pour faire les bons choix pour votre entreprise et pour mettre en place les actions adéquates.

## Méthode pédagogique et prérequis

Aucun prérequis n'est obligatoire, toutefois une culture du monde industriel est conseillée.

- 📄 Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- 📄 Outil à disposition (tablettes, ordinateurs portables, vidéo projecteur, Paper Board).
- 📄 Documents et supports de formation projetés.
- 🗨️ Échanges entre le formateur et les apprenants tout au long de la formation, autour de cas concrets vécus en industrie.
- 📄 Support de cours sous format papier ou numérique.

## Programme de la formation

### Découverte de la Robotique Collaborative (Jour 1) :

- Découverte des technologies Cobotique, Robotique et AIV
- Rappel des notions essentielles de la robotique collaborative
- Présentation de cas d'usages, de l'état de l'art et de l'impact compétitif de la robotique collaborative
- Approche de la sécurité robotique
- Présentation de la démarche d'intégration d'une application collaborative robotisée
- Prise en main de 4 robots collaboratifs sur une cellule

### Analyse des risques robots, cobots, robots mobiles (Jour 2) :

- Processus d'analyse des risques en robotique
- Analyse des situations de contact, des limites biomécaniques, technique de réduction des risques
- Zonage d'un parcours de robot mobile, impacts sur les flux existant, techniques de réduction des risques
- Chasse aux risques dans l'Usine Pilote de Proxinnov

### Règle d'intégration des robots et cobots (Jour 3) :

- L'essentiel à savoir sur la réglementation machine.
- Le contexte normatif applicable aux robots.
- Règles spécifiques aux robots collaboratifs, présentation de la spécification technique ISO/TS 15066, présentation du guide de prévention spécifique.
- Règles spécifiques aux robots mobiles (AMR, AIV, AGV), Présentation des règles de sécurité dans la norme EN ISO 3691-4.

### Etude de cas et synthèse (Jour 4)

- Etude de cas à échelle industrielle, de l'intégration de quatre applications collaboratives robotisées travaillant sur un même procédé d'assemblage de composants, approvisionné automatiquement par un robot mobile (AIV).

## Accessibilité

Nous nous engageons à répondre à vos demandes d'informations et à vous envoyer un devis sous 72h ouvrées. De votre côté, pour garantir une entrée en formation à la date fixée, vous devrez vous assurer de nous faire parvenir le devis signé, les questionnaires préparatoires ou toute autre information administrative au plus tôt. Dans le cas où vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO, signalez-le nous et assurez-vous des délais de traitement de vos demandes.

Question handicap : nous sommes à votre écoute pour discuter de cette question et adapter votre venue en formation.

Contactez le référent handicap Proxinnov :

**Jade Le Maître** : 02 51 24 12 40

Retrouvez l'exhaustivité des informations sur [www.proxinnov.com/formations](http://www.proxinnov.com/formations)

Formation assurée par :



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### Formation certifiée Qualiopi

Cette certification atteste de la qualité de nos prestations de formation et garantit leurs prises en charge par les organismes financeurs.